PROCÈS CRIMINEL

Qui doit être jugé en 1799 au Tribunal de Caſſation de vingt-cinq millions de Français ;

Contre une Aventurière, nommée Révolution, connue par ses crimes dans les quatre parties du monde.

Des Ecrivains estimables ont fait des recherches aussi curieuses qu'intéressantes sur l'origine de ce monstre en politique. Plusieurs lui ont donné pour ayeux des philosophes, des illuminés et des francs-maçons.

D'autres lui ont donné pour père un Genevois hypocrite, ennemi de tout culte, ignorant nos lois, trompant tour-à-tour la Nation Française et le Monarque, travestissant les fonctions d'un ministre des finances en celles d'un empyrique et d'un orateur de carrefours, répandant à pleines mains sur un peuple crédule des poisons mortels qu'il présentoit comme un baume salutaire ; ce Necker (1) enfin, dont le nom sera désormais odieux à toute la France.

D'autres l'ont crue fille du nommé Orléans-Egalité, sujet rebelle et lâche assassin, dont l'or n'a payé que des crimes, et dont l'ambition fut de rassembler tous les vices dans son cœur.

Ce qui est certain, c'est qu'elle est née à Versailles, au mois de Juin 1789, au milieu d'un jeu de paume, aux acclamations de cinq à six cents conjurés contre la France. Tous l'adoptèrent pour fille, avec serment de lui obéir, jusques dans ses caprices. Sa naissance fut annoncée, en style philosophique, par le savant Bailly, puni de mort, depuis, par ses disciples en insurrection. L'assemblée qu'il présidoit chargea David de faire le tableau de ce grand événement, bien sûre qu'un jour Roberspierre, par sa tendre amitié, récompenseroit cet artiste, peintre du

(1) Il eſt de notoriété publique que le duc d'Orléans, dès 1788, accaparoit tous les blés en France, & les faiſoit embarquer, pour opérer la diſette & faciliter la révolte de 1789. Jamais Necker n'a rien fait pour s'oppoſer à ces accaparemens, quoiqu'il les connût bien.

Roi, autrefois nourri et logé par le Roi, maintenant au nombre des assassins du Roi.

Elle fut baptisée par monseigneur de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, qui, comme on le sait, n'a accepté les *relations extérieures* des républicains, que parce qu'il n'a pu en conserver *aucune* avec les gens de bien de son ordre et de son pays.

Elle eut pour parrain Mirabeau, connu par la prostitution de ses talens au parti des factieux, et par les crimes qui conduisent au Panthéon.

Le côté gauche de l'Assemblée Nationale se chargea de la tutelle de l'enfant; mais comme, dans ce corps-là, le côté gauche n'étoit pas le côté du cœur, on prévit bien dès-lors que la pupille deviendroit un fort mauvais sujet.

Cette malheureuse, que l'on croiroit plutôt avoir été engendrée par le Parjure et la Discorde, naquit sous les auspices les plus sinistres. Des incendies éclairèrent sa naissance; des vols furent ses premiers vêtemens; des poignards et des cyprès ornèrent son berceau: et c'est avec ces attributs qu'on la voit encore aujourd'hui. On ne lui donna pour nourriture que du fiel, au lieu de lait. Ce régime lui réussit à merveille, et lui procura une force si extraordinaire, qu'on voyoit croître à vue d'œil ses larges mains, qui déjà menaçoient le rentier trop confiant dans la *loyauté* nouvelle.

Elle avoit, comme Mercure, des aîles aux talons; mais bien différente de ce dieu protecteur du commerce et des voyageurs, elle détruisit l'un, enchaîna les autres. Son premier soupir fut pour Guillotin; son premier mot, un blasphême; son premier regard, un regard menaçant: il se porta sur un lys qui se trouvoit près d'elle; de son haleine impure, elle infecta, dessécha, fit mourir cette fleur, l'orgueil des Français. Heureusement le venin ne put pénétrer jusqu'à sa racine invulnérable, conservée par une Divinité protectrice, qui, bientôt lui rendant sa vigueur et son éclat, prouvera à l'univers qu'elle peut, quand il lui plaît, détruire d'un souffle ce que des mains criminelles ont gravé sur l'airain.

A peine la petite-fille du Jeu de Paume fut en état d'articuler quelques mots, qu'on lui proposa cent cinquante Rhéteurs pour précepteurs; mais se souvenant du mal de tête affreux qu'ils lui avoient occasioné déjà, par de bruyans et ennuyeux discours, elle n'en accepta que deux. Elle ordonna aux autres d'aller enseigner le *parlage* dans la tri-

bune des factieux, bien persuadée qu'ils deviendroient l'oracle des sots dont elle avoit besoin pour établir son empire. Elle choisit donc le Camus et Target : le premier souillant aujourd'hui le palais de nos Rois par sa présence et les archives de la tyrannie : l'autre ayant accru son ignominie, depuis qu'il refusa l'honneur de défendre, au tribunal des modernes Pilates, l'innocence et la vertu de son maître.

L'éducation du monstre national fut simple. On lui donna pour catéchisme les Droits de l'Homme, et on lui prescrivit le mépris de ses devoirs. Quatre mots ont suffi pour lui enseigner à gouverner la France : *La mort avec l'égalité, la mort avec la liberté, la mort avec la fraternité.*

Pour égayer ses momens de récréation, Barnave lui présentoit les maximes de Néron ; des magistrats factieux lui dédioient un code de lois favorables aux rebelles ; des prêtres devenus payens, lui dessinoient des plans de fêtes publiques, où l'on devoit égorger des victimes humaines. La Fayette lui offroit sa théorie-pratique des insurrections, puis faisoit caracoler son cheval blanc devant elle, et lui donnoit le spectacle tout nouveau *de ses soldats citoyens et de ses citoyens soldats.* Mais un jour le cheval blanc indigné, fatigué de porter un traître, jette à bas le gentilhomme déloyal, le traîne dans la boue, et lui fait une blessure profonde, dont on croit qu'il ne guérira jamais. Plus heureux, s'il eût écouté la voix de l'honneur, s'il eût suivi la vertu dont son estimable femme lui donnoit l'exemple, et dont elle fait en ce moment auprès de lui un si bel usage !

La pupille de la nouvelle Nation, impatiente de voler de ses propres aîles, voulut connoître tous les sujets de son empire, et distinguer ses adorateurs d'avec ses ennemis. Merlin de Douay se charge de ce soin. Il lui désigne toute la France *comme suspecte*, à l'exception des Jacobins, des comités et tribunaux révolutionnaires. Il lui falloit des bourreaux : les septembriseurs législatifs et la Convention *étoient debout.* Ils se présentent, et, *sur leur bonne mine*, ils sont acceptés avec joie. Aussitôt le monstre, suivi de sa troupe infernale, la flamme et le fer à la main, se répand sur la surface de la France, vole, pille, détruit les églises, bâtit des cachots, noie et massacre prêtres, nobles, agriculteurs, savans, négocians, bourgeois, artistes, artisans,

femmes, filles, enfans à la mammelle. Tout disparoît, *au nom de la justice, sous la faux nationale.*

Rassasiée de sang humain, l'homicide souveraine s'arrête un moment sur un monceau de ruines et de morts. A son réveil, elle imagine, par économie seulement, de faire une réforme dans sa troupe. Elle supprime Robespierre avec une partie de son bataillon, comme des objets de luxe; et voulant désormais se réduire au simple nécessaire, elle ne conserve qu'un Directoire et deux Conseils. Elle jugea que cela lui suffiroit pour maintenir, dans une obéissance servile, un peuple qu'elle avoit affoibli par la famine, et subjugué par la terreur. Elle renonça donc aux assassinats *en masse*; mais elle crut de *sa dignité* de se réserver encore des dénonciations, des listes d'émigrés, des impôts sans mesure, des déportations, des banqueroutes nouvelles, des fusillades, et des conscrits; puis mêlant l'ironie à l'atrocité, elle traita son esclave de peuple souverain.

Tel est, malheureux Français, le monstre dévastateur qui règne en France depuis dix ans; tel est le criminel que je traduis devant vous, et qu'il faut que vous jugiez à mort, en cette année 1799, si vous ne voulez qu'il dévore le peu d'existence qu'il vous a laissée.

Séduits par l'amour des nouveautés, par les écrits trompeurs des athées, des philosophes, des novateurs audacieux (1), nous avons souffert que ce gouvernement barbare s'introduisît chez nous, et qu'il remplaçât le gouvernement du plus humain, du meilleur des rois; le ciel nous en a punis. Mais nous défend-il de mettre nous-mêmes un terme à nos maux? Sommes-nous donc condamnés à gémir sans cesse, à mourir sous le joug des tyrans que nous donna la colère céleste?

Quoi! c'est une horde impie et sacrilége dont les lois consacrent la révolte et l'expropriation; c'est ce rassemblement de miasmes pestilentiels, exhalés des immondices de la France; c'est cette poussière vermineuse, qui étouffent la voix et enchaînent les bras de ving-cinq millions de Français!

Les peuples de l'extrémité de l'Europe sans autre ambition que de venger l'humanité, s'arment, bravent les mers et les climats ennemis, pour venir nous rendre notre

(1) Il y avoit une loi chez les Scythes, qui condamnoit à mort quiconque proposeroit le moindre changement à leurs lois & coutumes. Si une pareille loi eut existé en France en 1788, que de crimes elle eût évités!

religion, notre monarque, nos lois; et nous, tranquilles spectateurs d'un mouvement si sublime, nous souffririons que ces généreux étrangers vinssent briser nos fers, sans partager leurs efforts et leurs dangers, ou plutôt sans les dévancer dans la carrière de l'honneur! Ah! si nous étions arrivés à cet excès d'avilissement et de lâcheté; nous n'aurions plus qu'à choisir entre un éternel esclavage et la mort.

Un député des Cinq-Cents vous en a déjà menacé lui-même, en parlant de la guerre et des conscrits. *N'avons-nous pas encore*, disoit-il, *six cents mille hommes à dépenser?*

Français, lisez votre sort dans ce peu de mots; et voyez quels monstres vous nourrissez pour vous gouverner. Six cents mille hommes, aux yeux de ce législateur meurtrier, paroissent de vils animaux, que le corps législatif peut faire égorger à sa volonté, tandis qu'une seule goutte de sang français étoit si précieuse pour le cœur de l'infortuné Louis XVI!

O honte de ma patrie! Un tel homme a pu proférer ce vœu sanguinaire, et des Français ont pu l'entendre sans le punir, sans même lui répondre! Et c'est pour défendre de pareils brigands; c'est pour les maintenir dans leur odieux pouvoir; c'est pour subvenir à leur luxe, et servir leur rage, que nos enfans vont faire la guerre!

Vous demandez maintenant quels sont les moyens de finir nos maux. La Patrie elle-même nous trace nos devoirs: elle nous défend de payer les impôts, qui ne servent qu'à prolonger et alimenter la tyrannie. Punissons ces vils agens chargés de remplir le *tonneau des Danaïdes*, qu'on appelle trésor public; ces despotes subalternes, complices de nos persécuteurs, et aussi barbares qu'eux. Rappelons nos enfans du théâtre de la guerre dans les foyers paternels, et rendons-les à la culture des terres et aux manufactures abandonnées. Si la piété filiale, si la crainte de nous livrer à de nouvelles persécutions les força de marcher enchaînés sous d'odieux étendards, soyons aussi généreux; et délivrons-les de la honte de servir nos tyrans. Serons-nous moins courageux que ces femmes de la Suisse, qui ont défendu si vaillamment leur territoire attaqué injustement par les commandans féroces d'une armée française?

J'entends quelques voix timides me dire: *Vous appelez la guerre civile.* Quel pitoyable langage! Quelle pusilla-

nimité ! Doit-on craindre ce malheur, quand il n'y a plus en France qu'un seul parti, celui des opprimés, que la misère commune a réunis? Non. Il n'y a plus qu'une opinion, qu'un sentiment, qu'un même voeu. Comptez-vous pour quelque chose ce petit nombre de républicains qu'à peine on aperçoit dans les avenues du Luxembourg et du Corps législatif? ces craintifs acquéreurs de biens nationaux, que les tyrans caressent aujourd'hui, et qu'ils dépouilleront demain? Parcourez la France; vous n'y verrez pas une ville, un village, un hameau, une chaumière, où l'on n'ait en exécration l'autorité des usurpateurs qui nous gouvernent.

Mais, dites-vous, l'armée commandée par des officiers vendus aux tyrans, servira toujours leur fureur! Crainte frivole, sortie de l'ame d'un sybarite, ou d'un égoïste insouciant!

Officiers et soldats ne sont-ils pas Français comme vous, opprimés comme vous? Ne savent-ils pas qu'en tournant leurs armes contre leurs concitoyens, ils ne frapperoient que des parens, des amis, ou des compagnons de misère? Ne savent-ils pas, ainsi que leurs généraux, que l'ingratitude *républicaine* est la récompense qui les attend? Ne savent-ils pas que, semblable aux ouragans destructeurs, le règne de tyrans n'est que passager, et qu'il doit céder, tôt ou tard, à l'autorité légitime, rappelée par la nation entière? Ah! si vous pouviez lire dans l'ame des soldats, vous y verriez le regret et le repentir d'avoir servi des usurpateurs qu'ils méprisent.

Enfin je vous le demande à vous-mêmes; quel est l'homme sensé qui ne voie, dans la conduite des gouvernans, le projet de détruire la France, de l'épuiser en hommes, en argent, en denrées de toute espèce? Quand ils seroient d'intelligence avec nos ennemis, agiroient-ils différemment? Qui peut ignorer que nos victoires lointaines ne nous amènent dans l'intérieur que des calamités nouvelles? Qui ne sait que presque toute la marine, trente-cinq mille hommes et quarante millions viennent d'être engloutis dans la Méditerranée, et dans les déserts de l'Egypte? Qui ne sait qu'en ce moment même vingt mille Français ont arrosé de leur sang quelques drapeaux pris en Italie? Qui ne sait que la République Française prodigue les hommes comme elle prodigue les lampions dans ses jours de fêtes? Déjà la guerre a dévoré deux millions de Français, et *notre*

cher frère le Député nous dit qu'il y en a encore *six cents mille à dépenser !*

Pour calmer notre indignation, les tyrans ont quelquefois parlé de paix. Mais cette heureuse paix a toujours été bien loin de leur cœur. Semblables aux pillards, ils ne peuvent vivre que dans le trouble et la confusion. La guerre, voilà leur élément; des ruines, voilà leur plus doux spectacle. Que tout périsse, pourvu qu'ils vivent, voilà leur devise.

Comparez maintenant ces hommes sanguinaires avec le vertueux Louis XVI, qu'ils osent appeller *tyran !* Il auroit pu les anéantir tous, au moment de leur révolte, s'il eût déployé contre eux l'autorité légitime d'un souverain, au lieu de celle d'un père. Ne pouvant croire à leur perversité, il attendit tout de leur retour à la raison; il aima mieux se sacrifier lui-même que d'attenter à la vie même d'un sujet coupable, qu'il ne croyoit qu'égaré. Et ce sont ces hommes-là qui ont osé le juger et le condamner ! Ce sont eux qui ont assassiné son auguste et magnanime épouse, la plus tendre des mères ! Ce sont eux qui ont fait souffrir à ses augustes enfans les horreurs d'une prison, où Monsieur le Dauphin a trouvé la mort. Ce sont eux qui ont immolé, sans pitié, un ange sur la terre, Madame Elisabeth, sœur de cet infortuné monarque, l'illustre compagne de sa longue captivité; cette princesse dont le seul nom rappelle toutes les vertus, et que les Français devroient invoquer désormais, pour obtenir les grâces de la bonté divine !

Il n'est que trop vrai que les mêmes principes et les mêmes hommes maîtrisent encore la France. Il n'y a que quelques noms de changés. Pouvons-nous donc attendre le bonheur d'un gouvernement que le ciel et nos lois antiques réprouvent également? Des mains sanglantes peuvent-elles jamais répandre des bienfaits ? C'est à nous-mêmes que la France redemande la félicité qu'elle a perdue.

Sortez donc de votre long et honteux sommeil, ô malheureux Français ! Rappelez votre gouvernement paternel; voilà le seul port où vous puissiez retrouver l'honneur, vos propriétés et votre liberté.

Vive le Roi ! doit être désormais notre signal de ralliement. A ce cri, qui sera bientôt général, toute la France se réunira pour chasser ses tyrans, ou pour les combattre, s'ils osent résister. Saisis de la frayeur qui suit par-tout le coupable, ils seront déjà vaincus, dès qu'ils se verront menacés. Ainsi vous les aurez détruits, sans avoir à déplorer la

mort d'un seul homme. Trop heureux ! si nous pouvions ; par un si doux triomphe, par cet exemple d'humanité envers nos ennemis, porter le remords dans leurs Cœurs, et les rendre à la vertu !

N'en doutons pas ; l'armée n'attend que notre vœu pour se réunir à nous, pour marcher au-devant de son Roi légitime, et le placer elle-même sur le trône, où les lois de l'état, sa naissance et ses vertus l'appellent. Ce trône fut renversé par le crime ; il sera relevé par la valeur, et défendu par la fidélité. La France, si long-temps malheureuse, ne présentera plus que le touchant tableau d'une famille réunie par les mêmes sentimens et les mêmes vœux, empressée de revoir un père tendre, que de longs orages en avoient séparé, et qui ne connoît d'autre bonheur, d'autre besoin que d'aimer ses enfans, d'en être chéri, d'oublier leurs erreurs, et de réparer les maux qu'ils ont soufferts.

C'est alors que nous pourrons dire à tous les peuples du mond[illegible] Rendez-nous votre estime ; nous sommes redevenus [illegible]çais, et dans notre heureux empire, l'autel et le trô[illegible] connoissent plus que des sujets respectueux et soumis. »

FIN.